

## CERTIFICATS MEDICAUX

Docteur,

Afin de remplir nos obligations, liées à la pratique sportive, pourriez-vous compléter le ou les certificats médicaux, sur le présent document, à la demande de l'intéressé(e) et joindre éventuellement vos remarques.

En vous remerciant.

Je soussigné, Docteur.....

ATTESTE APRES EXAMEN QUE ..... (Nom du judoka), remplit les conditions ci-dessous pour l'activité JUDO :

### **1 Préalable à la délivrance d'une licence**

*(Article L3622-1 du code de la santé publique)*

L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES TELLES QUE MENTIONNEES CI-DESSUS.

### **2 Préalable à la compétition**

*(Article L3622-2 du code de la santé publique)*

L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SPORTIVES

**EN COMPETITION** TELLES QUE MENTIONNEES CI-DESSUS.

Rayer les paragraphes 1 ou 2 si besoin est.

REMARQUES :.....

CACHET

DATE

SIGNATURE

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Ayant autorité parentale sur l'enfant .....

Autorise les responsables des cours, des déplacements (compétitions ou autres manifestations concernant la pratique du judo), à prendre, en cas d'accident sérieux, toutes décisions d'ordre médical et chirurgical, en mes lieux et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

Signature et date, précédées de la mention « *Lu et approuvé* »

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos activités pédagogiques et sportives, nous pouvons être amenés à prendre vos enfants en photo.

Ces dernières peuvent être utilisées pour illustrer nos futurs rapports d'activités sportives.

Nous souhaitons également faire intervenir un photographe au même titre que pour les photos de classe de l'école afin de réaliser des photos de groupes et individuelles dans le cadre des entraînements de judo dans le dojo du Centre Jean Rieux.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents que vous êtes pour ces réalisations et leur utilisation.

**L'article 9 du code civil stipule :**

**« Chacun a le droit au respect de sa vie privée »**

**« Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits »**

**« C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation »**

S'agissant de mineurs, ce droit à l'image, mais aussi plus généralement, le respect des personnes, est d'application stricte.

En conséquence, aucune photo d'élève reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs, responsables...) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo.

C'est pourquoi nous vous remercions de nous donner ci-dessous votre autorisation.

Christine PLANCHON  
Présidente d'AVENIR JUDO 31

---

**Madame, Monsieur, ..... mère, père, tuteur ou responsable légal de l'enfant ..... pratiquant le judo dans l'enceinte du Centre Jean Rieux, autorise le club AVENIR JUDO 31 à utiliser la photo de mon enfant pour relater et illustrer son activité ainsi qu'à permettre le tirage de photo de groupe et individuelle par un photographe lors des entraînements.**

**Fait à :**

**Date :**

**Signature :**